

Madame Elysabeth BLACHAIS-CATOIRE
Maire d'Ardon
Mairie
121, route de Marcilly en Villette
45160 ARDON

MAIRIE D'ARDON
21 JUL. 2017
COURRIER "ARRIVE"

Orléans, le 19 JUIL. 2017

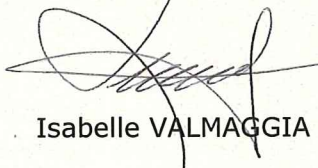
Madame le Maire,

Vous avez adressé au Conseil régional pour avis, en application des textes en vigueur, le dossier d'arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Malgré tout l'intérêt de la réalisation des documents d'urbanisme, je vous informe que nous n'avons pas d'observation particulière à apporter à ce document arrêté.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du Conseil régional
et par délégation,
la Directrice adjointe de l'aménagement
du territoire



Isabelle VALMAGGIA